

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 30 septembre 1963

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR AU SUJET DE L'ATTRIBUTION DES SIÈGES

M. l'Orateur: Me serait-il permis tout d'abord de souhaiter la bienvenue à tous les honorables représentants qui sont de retour à la Chambre afin de poursuivre avec vigueur une session difficile et sans doute utile au peuple canadien?

(Texte)

Je suis heureux que nous nous retrouvions tous ensemble à la reprise de nos travaux.

Je n'ai aucun doute que les mois qui vont suivre seront profitables à tous nos compatriotes, grâce aux connaissances et à l'intelligence de tous ceux qui m'entourent, tant à ma droite qu'à ma gauche.

Maintenant, j'ai une déclaration à faire, et j'ai pensé m'exprimer à la fois en anglais et en français. D'autre part, il serait peut-être préférable de distribuer le texte français immédiatement afin que les députés qui le désirent puissent en prendre connaissance pendant que je lirai le texte anglais.

(Traduction)

Avant l'appel de l'ordre du jour, je sollicite l'indulgence des honorables députés afin d'exposer une situation qui a surgi depuis l'ajournement, le 2 août dernier. Le problème auquel nous avons à faire face est entièrement nouveau. Qu'il me soit permis de rappeler, en en respectant la chronologie, certaines lettres qui m'ont mis au courant des faits.

Le 9 septembre 1963, l'honorable député de Lapointe m'apprenait, dans une lettre, que son parti avait choisi un nouveau leader et réclamait certains droits et privilèges.

L'honorable député de Red-Deer m'écrivait le 13 septembre: «En quittant le parti, M. Caouette et ses partisans ont suscité de nombreux problèmes.»

Le 16 septembre, le député de Villeneuve m'a écrit une lettre dans laquelle il me disait entre autres choses:

(Texte)

Depuis le 1^{er} septembre, notre mouvement est devenu un groupe national connu sous le vocable du Ralliement des créditistes.

(Traduction)

Le 18 septembre, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre m'a envoyé une lettre dont voici un passage:

Compte tenu des événements récents, il semble évident que le Nouveau parti démocratique, qui comprend 17 députés, est aujourd'hui le troisième groupe politique par ordre d'importance aux Communes.

Et, plus loin, mon honorable ami ajoute:

Étant donné que nous sommes désormais le plus grand des petits partis, nous nous attendons à siéger à côté de l'opposition officielle.

L'évolution récente, et la correspondance échangée à ce propos et que j'ai l'intention de déposer sur le bureau, si la Chambre le désire, suscitent des questions nombreuses: tout d'abord la reconnaissance du nouveau parti et de son chef; ensuite, l'arrangement des sièges; enfin le traitement qui revient au chef d'un parti comptant au moins douze membres à la Chambre des communes, sans oublier l'allocation de bureaux, de personnel et ainsi de suite. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'aborder ces problèmes dès maintenant; il suffit de les mentionner.

Dans un passage célèbre de *Thoughts on the Causes of the Present Discontent*, Burke a défini un parti comme étant un groupe d'hommes unis dans le dessein de défendre l'intérêt de la nation sur un principe particulier au sujet duquel ils sont unanimes.

Comptons-nous aujourd'hui un nouveau parti si nous prenons cette définition pour critère? Et, dans l'affirmative, ce parti a-t-il été reconnu par la Chambre? A mon sens, c'est à la Chambre de se prononcer.

Les troisièmes partis ne constituent pas en eux-mêmes un problème nouveau. Après les dernières élections, tous les honorables députés savent fort bien que la Chambre a reconnu, outre les partis libéral et conservateur, le parti du Crédit social et le Nouveau parti démocratique.

Les troisièmes partis ont toujours existé à la Chambre depuis 1921. La Chambre comptait alors 117 libéraux, 50 conservateurs, 66 progressistes, un indépendant et un travailleur. Cette situation n'a pas changé depuis; les élections de 1925, 1926, 1930, 1935, 1940, 1945, 1949, 1953, 1957, 1958, 1962, et 1963 ont maintenu la tradition des petits partis à la Chambre.